

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2019/2794(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Points de recharge pour les véhicules à moteur de catégorie L, l'alimentation électrique à quai des bateaux de la navigation intérieure, l'alimentation en hydrogène pour le transport routier et l'alimentation en gaz naturel pour le transport routier et par voie d'eau. Complétant 2013/0012(COD) Sujet 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.60.02 Industrie pétrolière, carburants	

Portail de documentation					
Document de base non législatif		C(2019)05960	13/08/2019	EC	
Document annexé à la procédure		C(2019)7152	02/10/2019	EC	